



PAR MICHEL BERNARD / PRÉSIDENT D'INTER RHÔNE

Préparer la nouvelle ère des vins rhodaniens

Dans l'environnement particulièrement difficile et concurrentiel que nous connaissons aujourd'hui, tout produit ne peut justifier son existence et son prix qu'en fonction du plaisir que les consommateurs ont ressenti. Nous ne pourrions donc définitivement améliorer notre situation qu'en ajustant et en augmentant notre qualité par rapport aux attentes de nos clients. Dans le cas contraire, nous serions même en grand danger de disparition. C'est pourquoi face à ce défi, le rôle de l'Institut Rhodanien pour préparer la nouvelle ère des vins de la Vallée du Rhône est essentiel.

Cette définition des vins séduction, respecte parfaitement la philosophie, les principes de l'AOC.

Il s'agit de faire découvrir aux consommateurs un niveau plus évolué dans la hiérarchie des vins. Notre démarche Sélection fruitée/Sélection corsée s'inscrit parfaitement dans le cadre de ces vins « séduction ».

Élaborer des vins séduction, c'est relever le niveau d'exigence qualitative en prenant en compte les attentes des consommateurs et c'est répondre à cet objectif en transcendant le travail du vigneron et du vinificateur à partir de notre terroir, des cépages et des usages, en un mot de tout ce qui caractérise l'authenticité et la typicité de nos produits.

Élaborer des vins séduction, c'est accomplir l'effort nécessaire pour mériter nos consommateurs en les charmant par la qualité de nos produits.

C'est la part du travail des hommes et des femmes de notre vignoble qui donnera une image encore plus forte de nos vins.

Avant-propos

Le 9^e Guide de la vinification sur le thème des vins séduction présente un état des lieux des moyens à la disposition du vigneron et du vinificateur pour adapter ses vins au marché et à la demande des consommateurs.

Ces techniques sont, pour la plupart, simples et accessibles et entrent dans le cadre des conditions de production et des bonnes pratiques œnologiques. Il s'agit principalement de l'attention et des soins que l'on peut porter au vignoble, et du choix des techniques à mettre en œuvre pour optimiser le potentiel de la vendange. Dans certains cas, la connaissance nous fait défaut, en particulier en ce qui

concerne l'identification des composés aromatiques de nos cépages et de nos vins ou bien l'effet réel des tanins œnologiques, ou encore l'appréciation de la sucrosité des vins.

Enfin, certaines pratiques n'entrent pas dans le cadre réglementaire de nos productions d'AOC. Notre rôle est d'assurer une veille scientifique et d'étudier l'intérêt de ces techniques pour l'élaboration des vins rhodaniens, afin de permettre à nos responsables professionnels de prendre les décisions nécessaires et utiles pour l'évolution et l'avenir de nos appellations.